

MOTION INTERPARTIS

Adaptation de notre éclairage nocturne

A partir de 2018, l'entier du parc de luminaires de notre commune a été renouvelé et remplacé par des luminaires LED équipés d'une technologie radio pilotée. A fin 2020, ce sont environ 1600 luminaires de nouvelle génération qui étaient alors en service.

En 2023, le Conseil général a fixé certaines règles dont les horaires, soit dès 23h en semaine et dès 1h le week-end et veille de jours fériés.

Il y a quelques exceptions liées à la loi comme l'éclairage des passages piétons et la non-extinction lors de manifestations comme fêtes de village ou carnaval.

Lors de l'adoption du message 202 du 27 février 2023, le Conseil général a accepté l'extinction totale de l'éclairage public dans nos villages, a fixé la tranche horaire et demandé une période de test après un an.

Le Conseil communal a choisi d'attendre le sondage communal pour avoir l'avis de la population. Actuellement, le Conseil communal n'a pas prévu de revoir les critères liés à l'éclairage public, au vu des retours en commissions.

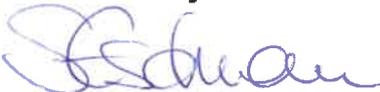
Le sondage réalisé montre que le principe est adopté par la majorité de la population, avec quelques commentaires ou remarques de citoyens pour l'améliorer, notamment la **coordination des horaires en fonction des derniers trains, afin de permettre une rentrée des piétons dans les rues éclairées.**

Les conseillers généraux sont régulièrement pris à parti par les habitants de Haute-Sorne.

Comme le Conseil général a décidé des critères quant à l'extinction et qu'une période suffisamment longue de test a eu lieu, nous demandons par cette motion de **répondre et prendre en compte les remarques de la population en adaptant l'éclairage nocturne et maintenant l'éclairage public dans les rues, par exemple les nuits de Noël et fériés officiels, afin de sécuriser la rentrée des citoyennes et citoyens.**

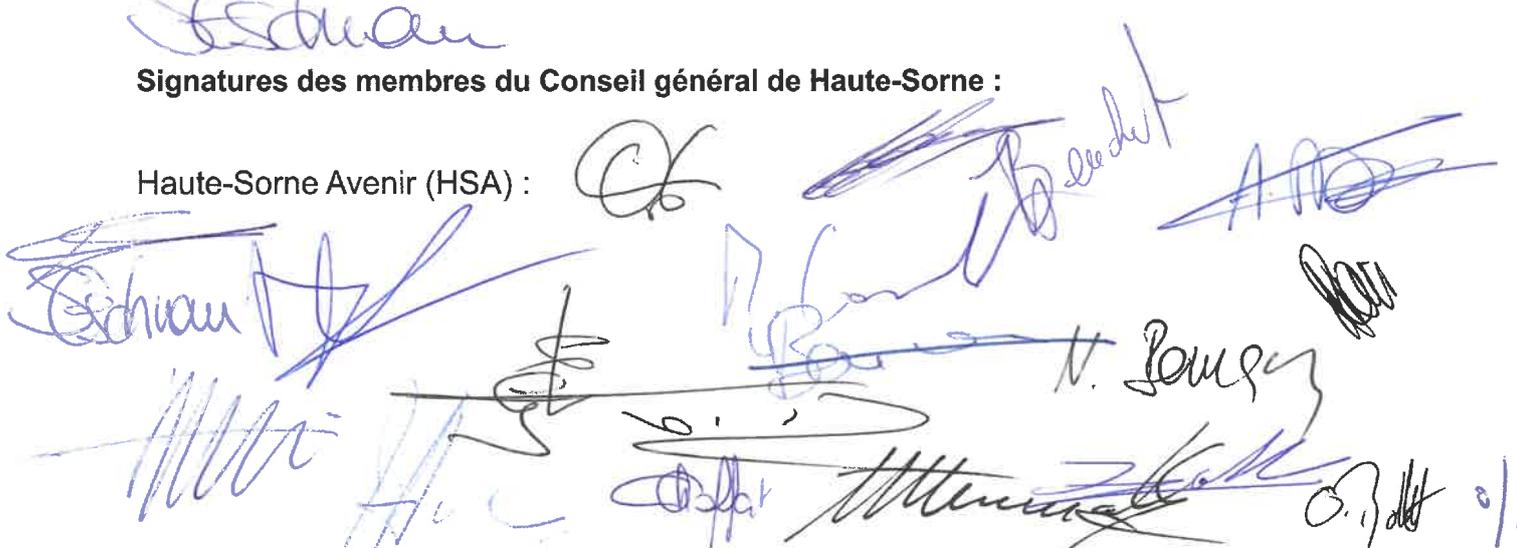
Conseil général du 17 février 2025

Pour le groupe HSA :
Eschmann Sylvaine



Signatures des membres du Conseil général de Haute-Sorne :

Haute-Sorne Avenir (HSA) :



Le Centre :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

PS-Verts :

Parti chrétien-social indépendant et rassemblement citoyen (PCSI-RC) :

UDC :

Parti libéral radical (PLR) :